

Manifestation syntaxique de la diglossie : le cas du Français Signé

Émilie Voisin
Telanco & INRIA-Futurs
Université de Bordeaux 3

Objets de notre étude

- Étude du **Français Signé (FS)**
- Étude **syntactique**
- Étude sur l'enjeu de la **flexion** (ou l'absence de flexion) du **verbe**

Statut du FS en France

- Mauvaise LSF ;
- Transfert du Français vers la Langue des Signes Française.
→ On ne définit pas ce que c'est, simplement ce que cela n'est pas (de la LSF).

Définitions (1)

- La diglossie (Stokoe, 1970) :
 - État dans lequel se trouvent deux systèmes linguistiques présents sur un même territoire (ici : le Français - écrit ou parlé - et la Langue des Signes Française)
 - Émergence du Français Signé (FS)

Définitions (2)

■ Langue des Signes Québécoise (LSQ)

→ **FS vs pidgin** (source : état de la situation de la LSQ - 2005)

- Pidgin : approximation de deux langues permettant aux personnes de deux communautés linguistiques distinctes de communiquer pour des besoins précis (Lepot-Froment 1996) ; le pidgin permet à des locuteurs qui ne parlent pas la même langue de communiquer ensemble. Il est une interlangue (Daigle, 1998).

Définitions (3)

■ En Langue des Signes Québécoise (LSQ)

→ **FS vs pidgin** (source : état de la situation de la LSQ - 2005)

- Langues Signées/Français Signé : représentation gestuelle de la langue orale ayant été élaborée à partir de signes pour permettre aux personnes sourdes d'accéder à la langue orale dans un code visuel. Dans le cas du Français Signé, il s'agit d'un mélange de français parlé et de vocabulaire de la langue des signes où la structure de la langue parlée est à la base de l'encodage en signes.

Définitions (4)

■ En Langue des Signes Française :

■ Le Français Signé est un pidgin

→ Guitteny (2006) :

« Stricte décalque de la structure du français accompagné de signes discrétisés (...) jusqu'à des formes de Langues Signées "standards" moins iconiques qu'une pure Langue des Signes ».

Les modifications induites

■ Guitteny (2006)

- Signes grammaticaux (« je ») ;
- Dactylologie (épeler les mots inconnus, les noms propres à l'aide de la transcription manuelle de l'alphabet) ;
- Modification de l'ordre des signes

FS : registre de langue particulier

- Hypothèse : le FS n'est pas à considérer comme une manifestation d'une Langue Signée tronquée mais comme un registre langagier à part entière en situation de communication
 - Moyen de communication asymétrique (Voisin, à paraître)
 - Utilisé en vue d'être compris en général par les apprenants LSF ou les locuteurs voulant être compris des apprenants
 - Lors d'une rencontre entre un locuteur expert de la LSF et un locuteur non expert
 - Cela n'en fait pas une langue à part entière!

Exemples de FS

- LSF :

Le garçon mange une pomme

[POMME] [GARÇON] [MANGER]_{conf « C »}

- FS :

Le garçon mange une pomme

[GARÇON] [MANGER]_∅ [MANGER]_{conf « C »}

Ou

[GARÇON] [MANGER]_∅ [POMME]

Incidences syntaxiques (1)

- Remarques sur la flexion verbale :
 - Possibilité de disparition de la flexion : autre manifestation tangible du Français Signé en plus de la modification de l'ordre des Signes
 - Reconfiguration de la morphologie

Typologie verbale

- En LSF :
 - [MANGER] (d'après la typologie de Parisot 2003), verbe de type semi-rigide
 - Variation possible uniquement en **proforme**
 - Proforme : une proforme est un classificateur (configuration manuelle utilisée pour former les lexèmes d'une même catégorie) qui est repris lorsqu'il y a accord verbal (par exemple).

Autre illustration

Le garçon mange un sandwich

[GARÇON] [SANDWICH] [MANGER]_{conf bdc ouvert}

→ Flexion de [MANGER] en proforme (reprise du classificateur utilisé pour signer l'un des argument du verbe observé).

Incidence syntaxique (2)

- Modification de l'ordre des constituants (l'ordre observé s'aligne sur celui du Français)

et/ou

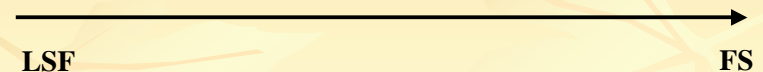
- Disparition de la flexion (utilisation de la forme « standard » du verbe)

Vérifications

- Test d'acceptabilité :
 - Avec des locuteurs de la LSF, sourds
 - Présentation des 3 réalisations possibles :
 - Flexion + ; Ordre +
 - Flexion + ; Ordre -
 - Flexion - ; Ordre -

Résultats

- Classification des énoncés en terme d'acceptabilité, en fonction de leur proximité avec la LSF, sur un continuum du type :



Commentaires des résultats

- Il ressort de notre expérience que tous les énoncés sont perçus comme **grammaticaux** par les locuteurs interrogés ;
- L'énoncé « Flexion + ; Ordre + » est considéré comme plus proche de la LSF ;
- L'énoncé « Flexion - ; Ordre - » est considéré comme plus proche du FS.

Conséquences

- La flexion :
 - L'annulation de la flexion conduit à une distinction moins nette entre catégorie nominale et catégorie verbale

La notion de catégorie : généralités

- Catégorie verbale (Creissels, 2004) :
 - Variation possible
 - Peut se combiner
 - Son signifié est représenté par une situation ou un événement
 - Il implique la participation d'une ou plusieurs entités concrètes qui existent indépendamment de la situation ou de l'événement en question.
 - Le verbe peut se combiner avec des constituants nominaux, ces constituants ont pour référent des entités concrètes.

La notion de catégorie en Langue Signée

- Supalla et Newport, 1978
 - Mise en évidence de la nature du mouvement interne permettant de distinguer les formes nominales et verbales ;
 - Nature du mouvement : unidirectionnel/bidirectionnel
 - Manière dont le mouvement est produit : tenu/retenu/continu

Les catégories en LSF

- Variation possible grâce à des éléments venant s'ajouter sous forme de transfixe (Kervajan, 2005) ;
- Pour le nom, pas de possibilité d'utiliser de transfixe : le morphème « modifieur » sera exprimé indépendamment.

Perspectives

- Le FS est en intersection avec la LSF (succès des tests d'acceptabilité - constitution en cours d'un corpus de dialogues spontanés pour mettre ce phénomène en évidence) ;
- Le FS peut-il être considéré comme une interlangue?
 - Dans les activités langagières mettant en scène des locuteurs parlant différentes langues (et des langues différentes), des parlars plus ou moins spécifiques se constituent.

Conclusion (1)

- Précision de la définition de Français Signé (sur la base de Guitteny, 2005) :
 - Moyen de communication asymétrique
 - Mise en évidence d'un autre phénomène syntaxique : la disparition de la flexion verbale

Conclusion (2)

- Point de départ du FS : la LSF
 - Modifications de la LSF (reconfiguration de la langue en fonction de son entourage situationnel, le Français)
 - Dans notre étude : reconfiguration morphologique
 - Transformations : effacement de la morphologie spécifique de la LSF
 - Conséquence : effacement de la différenciation verbo-nominale.

MERCI DE VOTRE
ATTENTION

- **Cuxac, C. 2000.** *La Langue des Signes Française : les voies de l'iconicité.* Coll. Faits de Langue. Le Mans. Ophrys.
- **Guitteny, P. 2006.** « Langue, Pidgin et Identité. » *Glottopol*, no 7, pp. 128 -143.
- **Markowicz, H. 1980.** *La communauté des sourds en tant que minorité linguistique.* Coll. Coup d'œil n°24, CEMS, Ecole des Haute Etudes en Sciences Sociales. Paris.
- **Parisot, A-M. 2003.** *Accord et cliticisation : l'accord des verbes à forme rigide en Langue des Signes Québécoise.* Thèse, université du Québec. Montréal.
- **Sabria, R. 2006.** « Sociolinguistique de la Langue des Signes Française. » *Glottopol*, no 7, pp. 6 -31.
- **Stokoe, W. 1970.** « Sign Language Diglossia. » *Studies in Linguistics*, no 20, pp. 21 -41.
- **Voisin, E. À paraître.** « Langue des Signes Française et Français Signé : frontière et grammaticalité. » *Actes du colloque international des étudiants-chercheurs en didactique des langues et en linguistique.* Grenoble.